

SUCRE—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE QUANT À LA PART DU MARCHÉ INTÉRIEUR REVENANT AUX PRODUCTEURS DE BETTERAVE SUCRIÈRE

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, la contre-accusation du ministre prête à controverse, car je sais que les faits sont tout autres. Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que le Canada et le Japon sont les plus grands importateurs de sucre du marché libre au monde, le gouvernement envisage-t-il d'établir une politique nationale du sucre en vertu de laquelle au moins 25 p. 100 de la demande canadienne serait satisfaite par nos producteurs de betterave à sucre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je tiens la question du député pour une instance et j'y réfléchirai.

\* \* \*

LA CONSOMMATION

SUCRE—LES STOCKS DANS LES SUCRERIES LE 1<sup>er</sup> JANVIER ET LE 1<sup>er</sup> JUILLET 1974

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et a trait au prix du sucre que l'on augmente outrageusement sans égard à rien d'autre que le profit des entreprises de raffinage et de l'industrie sucrière. Le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre quelle quantité de sucre ces diverses raffineries avaient en stock au 1<sup>er</sup> janvier et quelle quantité de ce sucre elles avaient encore en stock au 1<sup>er</sup> juillet? Le ministre possède-t-il ces renseignements? Dans l'affirmative, cela voudrait dire que les sociétés sucrières, grâce à leur stock, font simplement monter les coûts aux dépens des contribuables canadiens qui sont absolument sans défense parce que la loi relative aux enquêtes sur les coalitions n'a jamais été appliquée.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** À la suite de la question posée par le très honorable député de Prince-Albert, j'ai communiqué avec les raffineries pour leur demander des renseignements. J'ai reçu une partie de ces renseignements. J'attends la deuxième partie de ces détails au cours des prochains jours, et il me fera plaisir d'en faire part à la Chambre aussitôt que j'aurai obtenu tous les renseignements pertinents.

[Traduction]

**M. Diefenbaker:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je remercie le ministre de la courtoisie avec laquelle il a informé la Chambre qu'il a au moins communiqué avec ces gens. Lorsqu'il en recevra une communication, j'espère qu'il fera enquête pour voir si cette communication est aussi éloignée de la vérité que certaines des défenses que ces sociétés sucrières ont opposées

Questions orales

aux accusations soulevées devant les tribunaux ces derniers temps.

[Français]

**M. Ouellet (Papineau):** Monsieur l'Orateur, je voudrais rappeler au très honorable député et à tous ses collègues que tous les mois Statistique Canada publie des informations sur les quantités de sucre que nous avons en réserve au Canada. Il peut donc lui-même, et de sa propre initiative, vérifier ces quantités, qui sont globales et ne se rapportent pas à des raffineries en particulier. J'aurais pu lui donner ces renseignements, mais puisque la question est plus précise et a trait aux quantités de sucre de chaque raffinerie, renseignement qui n'est pas publié par Statistique Canada, j'ai donc été obligé de les demander aux raffineries. Si elles veulent bien les donner, il me fera plaisir de les rendre publiques à la Chambre.

\* \* \*

[Traduction]

STATISTIQUE CANADA

LA HAUSSE DISPROPORTIONNÉE DES PRIX ALIMENTAIRES À SAINT-JEAN (T.-N.)—LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale? Comme l'indice des prix dans les villes régionales, communiqué par Statistique Canada à 1 heure cet après-midi, révèle une hausse frappante des prix alimentaires à Saint-Jean (Terre-Neuve), et que cette hausse est attribuable surtout à celle du prix du sucre et d'autres aliments, que cette augmentation de 3.8 p. 100 en un mois représente une hausse annuelle de 20.8 p. 100 des prix alimentaires à Saint-Jean (Terre-Neuve), je demande au ministre quelles mesures il prend pour donner suite aux recommandations de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, étant donné surtout que la plupart des aliments consommés à Terre-Neuve doivent être importés du continent?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, dans la mesure où ce rapport relève de mes responsabilités, il va de soi que je suis aussi inquiet que le député. À mon avis, une enquête et des mesures plus poussées s'imposent. Pour ce qui est des transports, un des facteurs en jeu, je compte consulter mes collègues, le ministre des Transports et le ministre de la Consommation et des Corporations. On poursuit depuis déjà quelque temps des études sur la possibilité d'améliorer le service. Je signale qu'à l'heure actuelle, au-delà de 50 millions de dollars sont payés en subventions pour le seul service dans le golfe. Quant à la partie plus fondamentale du rapport, dont le gouvernement provincial tiendra compte, j'espère, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a bel et bien fait des observations très énergiques sur le réseau de distribution dans l'île. Je ne manquerai pas de m'entretenir avec les autorités provinciales de la question, dans l'espoir de trouver ensemble quelque moyen de l'améliorer.